



LETTRE D'INFORMATION N° 3/2019

Mairie de Norroy le Veneur 22 Grand'Rue 57140 NORROY LE VENEUR

Tél : 03 87 51 34 30 - Fax : 03 87 51 21 87

mail : mairie@norroyleveneueur.fr - site internet : www.norroyleveneueur.fr

Horaires d'ouverture : lundi et mercredi : 8 h 30 -11 h 00 / mardi et jeudi : 16 h 00 - 19 h00

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2019

Subvention aux Associations 2019

Associations ayant envoyé une demande pour 2019	2018	Vote du CM
AS Les Coteaux	2 115	2 115
ASD	8 800+2 400	12 400
Amicale des Sapeurs-Pompiers	650	650
DFFEF	local+petits équipts	
ENPha	local, élec, chauff	200
Ass "Bonheur d'enfants d'Afrique"		270
AFAD	270	270
AFSEP	270	270
Asso des Donneurs de Sang	270	270
Au Pré du cœur (maison de retraite)	360	360
Croix Rouge Française	270	270
Hospitalité Notre Dame de Lourdes		Prêt gratuit salle
La pédiatrie enchantée	270	270
La prévention routière	270	270
Le souvenir français	200	200
Ligue contre le cancer		270
LPO		270
Restos du cœur	collecte+270	270
Une rose Un espoir	300	270
Union Nationale des Anciens Combattants	200+437	200
USEP	210	250
TOTAL		19 345

Vote pour : 11 Abstentions : 3

Dotation scolaire 2019

A l'unanimité le Conseil Municipal a voté la dotation scolaire, répartie de façon suivante :

École élémentaire : 44 euros par élève

École maternelle : 44 euros par élève

Par classe (2 élémentaires et 1 maternelle) : 265 euros X 3

La commune prend toujours en charge : photocopies, téléphone, internet, sortie bus trajet de – de 15 kms, et le bus de la sortie de fin d'année. Cette année, nous avons renouvelé le parc des ordinateurs, participé à la classe de neige à hauteur de 2 100 euros.

Budget 2019

Fonctionnement 2019

Le montant des dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibre à la somme de

2 107 506.14 euros, dont un virement à la section d'investissement de 1 444 956.00 euros

Investissement 2019

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de : 2 441 267.10 euros

Sont inscrits dans nos projets pour cette année :

- La création des ateliers municipaux
- La rénovation des classes de l'école élémentaire
- La rénovation du city stade
- L'aménagement extérieur de la salle Albert Bourson
- La restauration des fontaines

A l'unanimité

Avenant convention Urbanisme

Madame Enza BAROTTE, adjointe au Maire, rappelle qu'une convention de mise à disposition d'un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme a été conclue avec la communauté de Communes « Rives de Moselle » en date du 1^{er} juillet 2015.

Cette convention distingue notamment les autorisations et actes dont l'instruction est assurée par la Communauté de Communes de ceux dont l'instruction incombe à la Commune (déclarations préalables et certificats d'urbanisme informatifs principalement).

Par avenant en date du 25 février 2016, il a été décidé de confier également l'instruction des autorisations de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public à « Rives de Moselle ».

Suite aux nombreuses évolutions législatives accroissant les difficultés inhérentes à l'instruction des autorisations d'urbanisme, Madame BAROTTE propose au Conseil Municipal de transmettre l'instruction des déclarations préalables à la Communauté de Communes « Rives de Moselle » par la passation d'un second avenant à la convention susmentionnée.

A l'unanimité

Opposition à l'encaissement des recettes de ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la commune

Cette opposition nous est demandée par la Fédération Nationale des Communes Forestières. Nous faisons partie du Syndicat Mixte de Gestion Forestière du Val de Metz depuis sa création (1996), qui reçoit les recettes de la vente de bois de nos forêts, nous laisserons donc notre syndicat délibérer en notre nom.

A l'unanimité

Avenant de prorogation des contrats de transports interurbain

Cet avenant a pour objet la prolongation d'une année de la convention aux transports scolaires (compétence de la Région), l'échéance de remise à la concurrence des contrats de transport du réseau Moselle est reportée au 31 août 2020.

A l'unanimité

Subvention travaux aux particuliers

Une demande de subvention de travaux d'économie d'énergie nous est parvenue. Celle-ci doit être approuvée par le Conseil et l'a été à l'unanimité.

Acceptation de chèques

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité d'accepter :

. un chèque de 1 198.72 euros de GRAS SAVOIE, régularisation des cotisations 2018

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'Essai mensuel des sirènes d'alerte à la population, à titre exceptionnel, se fera jeudi 2 mai 2019 et non mercredi 1^{er} mai 2019

**Travaux d'été des jeunes de 16 ans au 1^{er} juillet 2019
Venez vous inscrire en mairie jusqu'au 7 juin 2019**

Ecoles

Dans le cadre du plan ENIR (Écoles numériques innovantes et ruralité) du ministère de l'Éducation Nationale, la municipalité a obtenu 50% de subvention pour le renouvellement des ordinateurs de l'école primaire, soit un montant de 4.000 euros sur les 8.000 euros engagés.

Bus des aînés

Prochaines dates du bus des Aînés :

le vendredi 26 avril 2019 - les vendredis 10 et 24 mai 2019 - les vendredis 7 et 21 juin 2019

à partir de 13 h 20 à Fèves. Départ à 13 h 30 à Norroy le Veneur aux arrêts suivants : Fontaine Aumont, rue de Fèves, Snorroy, Fontaine de Larue, Centre village, Fontaine Charrau. Le retour s'effectuera Place d'Armes à 17 heures.

Don du sang

Les prochaines collectes de don du sang en auront lieu les lundis 6 mai, 1 juillet, 5 août, 2 septembre, 7 octobre, 2 décembre 2019 à la salle des fêtes de Maizières-lès-Metz de 15 h 00 à 19 h 00.

« Une rose, un espoir » : **samedi 27 avril 2019** à partir de 8 h 30, vente de roses par les motards dans le village au profit de la Ligue contre le Cancer

Inscription à la chasse aux œufs

La municipalité de Norroy Le Veneur a le plaisir d'inviter tous les enfants du village et leurs parents à la chasse aux œufs qui se déroulera **le dimanche 28 avril 2019 après midi à la salle A. Bourson**. Pour des raisons d'organisation et pour vous accueillir dans les meilleures conditions, l'inscription est obligatoire, elle se fait à partir d'un formulaire automatique sur le site internet de la municipalité jusqu'au vendredi 26 avril. Le programme détaillé et les horaires seront disponibles sur le site internet de la municipalité 15 jours avant l'animation.

Fête de la Nature

Du 22 au 25 mai 2019 sur le thème : la nature en mouvement.

Exposition photos au Fournil – Conférence sur la Forêt – Opération Nettoyons la nature avec les Écoles – Sortie LPO – **Inauguration du Clos Notre Dame** le samedi 25 mai à 11 heures.

Le Programme détaillé de la semaine vous sera communiqué ...

Fête de la musique - Faites de la musique le samedi 22 juin 2019 salle A. Bourson

Vous savez chanter, jouer d'un instrument de musique ? Seul ou à plusieurs, jeunes ou moins jeunes, le temps d'une chanson ou un peu plus longtemps, quel que soit le style musical, venez participer à la Fête de la musique le samedi 22 juin 2019 à Norroy le Veneur.

La municipalité de Norroy le Veneur vous offre la possibilité de vous exprimer et de faire partager vos talents. Pour cela, complétez le coupon ci-dessous, déposez le en mairie, ou communiquez les informations par mail (mairie.norroy.le.veneur@wibox.fr) ou par téléphone (03 87 51 34 30). Merci de votre participation.

Coupon réponse (date limite de réponse le dimanche 12 mai 2019)

Nom :

Prénom :

Tél :

mail :

Je souhaite chanter et/ou jouer de la musique (précisez l'activité que vous proposez) :

Fête du Sport

La fête du sport aura lieu dans notre village le week-end du 14-15 septembre 2019. Si vous souhaitez organiser une activité sportive dans le cadre de cette manifestation, merci de contacter la mairie par mail ou téléphone en précisant vos nom, prénom, téléphone et adresse mail.

ASD

- Atelier Théâtre : présente « Qui a tué Jacques le Boiteux ? », 10, 11,12,17,18,19 mai à 20 h30 salle du Fournil et à l'extérieur, 10 euros et 8 euros, réservation obligatoire.

- **Festival Couarail** 8 et 9 juin 2019

DFEF

Concert ou théâtre : Au jardin Martin clos à PLESNOIS vendredi 05 juillet 2019 20h30

Bourse aux plantes : Sur le parvis de l'église le 1^{er} mai 2019 de 10 heures à 12 heures

Assistante maternelle agréée recherche à garder nourrisson à domicile ou au domicile des parents à partir de septembre 2019, contacter Madame Valérie DUVAL, 27 rue de Plesnois 57140 NORROY LE VENEUR- tél 03.87.51.22.29 ou 06.11.53.85.13.